

 <p>Centre Hospitalier de Saint-Denis</p>	FICHE DE POSTE Personnels de soins, rééducation, médico-techniques <i>INTITULE DU POSTE : // Kinésithérapeute Plateau Technique de Rééducation - Service de Médecine Physique et de Réadaptation Hôpital Casanova //</i>		Réf. : RF Version : IN Date d'application : 06.06.2023 Nb de pages : 4
	REDACTEUR : K. Fumaz	VERIFICATEUR : O. Cras	VALIDEUR : Validation
Adresse postale : Centre hospitalier de St-Denis 2 rue du docteur Delafontaine BP 279 - 93 205 Saint-Denis Standard Tél : 01.42.35.61.40 www.ch-stdenis.fr hsd-direct@ch-stdenis.fr	POLE : Neurologie - Médecine Physique et de Réadaptation	SERVICE : Plateau Technique de Rééducation Hôpital casanova	UF : 2828
RATTACHEMENT DU POSTE			
POSITIONNEMENT DU POSTE DANS LA STRUCTURE	Rattachement hiérarchique : - Cadre de santé de rééducation - Cadre supérieur de santé du pôle Neuro-MPR - Coordinatrice Générale des Soins		
	Relations fonctionnelles principales : - Direction des soins pour la supervision et le suivi des projets - DRH - Chef de service pour la gestion journalière de l'unité - Service social - Services de soins, services médicotechniques, logistiques et administratifs - Équipe opérationnelle d'hygiène hospitalière - Partenaires de santé extrahospitaliers - Prestataires externes - Service de formation continue - Instituts de formation		
PRESENTATION DU POLE	<p style="text-align: center;">Le pôle : Neurologie – Médecine Physique et Réadaptation (MPR).</p> <p>Le Pôle Neurologie-MPR est composé des services suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Neurologie (47 lits) dont 8 lits USINV, 20 lits UNV et 19 lits de neurologie générale. - Médecine Physique et de Réadaptation RDC (25 lits) et 2^{ème} étage Casanova (14 lits et un espace de simulation de vie quotidienne). - HDJ MPR (7 places) et HAD MPR (20 places). <p>Les lits sont complétés par des consultations spécialisées (neurologie, consultation mémoire, consultation post AVC, éducation thérapeutique, laboratoire d'EEG-EMG, urodynamique, sexologie, traitement de la spasticité par injection de toxine botulinique, médecine du sport, rééducation, rhumatologie et évaluation isocinétique) et par 4 plateaux techniques de rééducation.</p> <p>Le Pôle Neurologie-MPR est construit autour d'une logique de filière neurologique, avec tout particulièrement la prise en charge des accidents vasculaires cérébraux. Reconnu par l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France comme une des 20 unités neuro-vasculaires franciliennes, ce pôle permet une prise en charge totale du patient AVC, de son entrée (Urgences), séjour (USINV, UNV, MPR) à sa sortie et son retour et maintien à domicile.</p> <p><u>Composition de l'équipe :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 Cadre supérieur de santé de pôle, 4 Cadres de santé, 1 IDE coordinatrice de l'HAD-R - IDE, AS et ASH - Secrétaires médicales - Assistantes sociales - Psychologues, neuropsychologues - Kinésithérapeutes, ergothérapeutes, orthophonistes, pédicure-podologue - Diététiciennes - 1 Responsable médical de pôle - 2 Médecins Chefs de service - Directeur adjoint référent de pôle 		

PRESENTATION DU SERVICE	<p>Caractéristiques du service :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hospitalisation complète de médecine physique et réadaptation (SSR Neurologique et SSR Orthopédique) avec un total de 39 lits (25 lits pour adultes âgés de moins de 65 ans et 14 lits pour les plus de 65 ans). - Hôpital de jour de MPR (7 places) - Consultations et soins externes - Hospitalisation à domicile de médecine physique et de réadaptation (20 lits). <p>Le service dispose d'un plateau technique complet avec deux grandes salles de kinésithérapie et dispose des moyens suivants : tables électriques de massage, plan de Bobath, table de verticalisation, physiothérapie, électrothérapie, mécanothérapie, tapis roulant motorisé avec système d'allègement corporel par harnais de décharge, entraîneur thérapeutique motorisé type « Motomed », évaluation et rééducation sur appareil isocinétique type « Biodex II ».</p> <p>Composition de l'équipe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 Médecin MPR Chef de Service - 5 Médecins MPR - 10 Masseur-kinésithérapeutes, 8 ergothérapeutes et 5 orthophonistes répartis dans les différentes unités du service MPR de l'hôpital Casanova sous la responsabilité d'un cadre supérieur de santé masseur-kinésithérapeute et d'un cadre de santé de rééducation ergothérapeute - Infirmiers - Aides-soignants - Assistante sociale - Psychologue - Neuropsychologue - 3 Brancardiers <p>Une approche globale et pluridisciplinaire est indispensable pour la prise en charge des patients du service de MPR.</p>
DESCRIPTION DU POSTE	
CLASSEMENT DANS LE REPERTOIRE DES METIERS DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE	<p>Grade : Masseur-Kinésithérapeute</p> <p>Code métier : 05I30</p> <p>Autre appellation : Physiothérapeute</p>
MISSIONS GENERALES	Elaborer un diagnostic kinésithérapique et des objectifs de soins. Mettre en œuvre des actes et techniques de soins de rééducation de façon manuelle ou instrumentale dans un but thérapeutique ou non pour favoriser le maintien ou l'amélioration de la santé physique, psychique et sociale et la gestion du handicap.
ACTIVITES PRINCIPALES	<ul style="list-style-type: none"> - Examen clinique, recueil des données et bilan kinésithérapique - Établissement des objectifs du programme de traitement et des soins de rééducation et de réadaptation à mettre en œuvre - Réalisation de techniques de kinésithérapie en individuel ou en collectif - Information et éducation de la personne et de son entourage - Rédaction du dossier patient en masso-kinésithérapie et d'une fiche de synthèse - Transmission d'informations écrites et orales pour assurer la traçabilité et le suivi des soins - Accueil et encadrement pédagogique des étudiants et des stagiaires - Réalisation d'études et de travaux de recherche - Vérification et contrôle des matériels - Enregistrement des données liées à l'activité dans le cadre du PMSI / SSR - Mise en œuvre des procédures d'élimination des déchets - Application des procédures de nettoyage et respect des règles d'hygiène - Veille professionnelle
QUOTITE	Poste à temps plein, en journée continue.
HORAIRE DE TRAVAIL	<p>Cycle de travail : 37h30 par semaine, soit 7h30/jour.</p> <p>Repos hebdomadaires : samedis, dimanches et jours fériés. Gardes le samedi matin dans le service d'hospitalisation MPR en roulement avec les autres kinésithérapeutes.</p> <p>Horaires journaliers : 9h - 16h30.</p> <p>Congés : 25 jours CA, 15 jours RTT et 5 jours de congés divers soumis à condition.</p> <p>La prise de congé est à définir en concertation avec les collègues kinésithérapeutes et le cadre de santé de proximité afin d'assurer la permanence des soins de kinésithérapie dans le service.</p>
LOCALISATION DU POSTE DE TRAVAIL	Hôpital Casanova, 11 rue du Danielle Casanova, 93200 Saint-Denis.

	<p>Accessibilité : - Métro ligne 13 (station Porte de Paris) - Tram T8 - Train ligne H - Bus 255, 274, 353</p>
PROFIL REQUIS	
DOMAINES DE COMPETENCES	<p>Savoir- être : Qualité relationnelle Esprit et travail d'équipe Dynamisme et disponibilité Esprit d'initiative, créativité et pédagogie Bonne capacité d'adaptation et autonomie professionnelle Patience et écoute Remise en question Respect des règles institutionnelles Conscience professionnelle et rigueur</p>
	<p>Savoir-faire : - Évaluer les potentiels fonctionnels de la personne et identifier les situations de handicap en tenant compte des facteurs environnementaux et personnels - Élaborer et formaliser le diagnostic kinésithérapique - Choisir les actions masso-kinésithérapiques adaptées aux situations de soins et de prévention en respectant les protocoles d'hygiène et les règles de bonnes pratiques - Créer une relation de confiance avec le patient et son entourage - Éduquer, conseiller le patient et l'entourage en vue d'une démarche d'autonomisation - Évaluer la qualité des pratiques et des résultats des actions masso-kinésithérapiques avec la collaboration du patient, de son entourage et des professionnels de santé - Organiser son travail en fonction des priorités - Travailler en équipe interprofessionnelle - Utiliser les équipements et les matériels de kinésithérapie - Analyser, synthétiser des informations sur la situation du patient</p>
	<p>Missions principales : - Mission de soins avec prise en charge masso-kinésithérapique des patients du service de médecine physique et de réadaptation sur le plateau technique de rééducation, - Participation à la formation pratique en rééducation des étudiants kinésithérapeutes en stage dans l'établissement (tutorat, évaluations des étudiants), - Participation à la démarche qualité en rééducation et de certification dans l'établissement (auto-évaluation, élaboration de procédures et protocoles en kinésithérapie), - Utilisation de l'appareil isocinétique pour faire des évaluations musculaires et motrices chez les patients du service ou des consultants externes (sportifs, hémiplegiques spastiques ...).</p> <p><u>Autres missions :</u> Le masseur-kinésithérapeute peut être amené à accomplir : - une mission de formation auprès du personnel soignant concernant l'installation et le nursing des patients alités et assis ou concernant les précautions à prendre après chirurgie orthopédique, - une mission de formation auprès du personnel soignant et technique concernant la prévention des lombalgies et la manutention des charges lourdes et des patients (conseils d'ergonomie).</p> <p>Le masseur-kinésithérapeute peut être amené à participer à : - des actions de recherche en masso-kinésithérapie dans le pôle Neuro-MPR, - des groupes de travail concernant les projets de service et des soins paramédicaux, - des actions de communication et de formation extra-hospitalières : interventions dans les congrès et publications.</p>
DIPLÔME(S) PROFESSIONNEL(S) et FORMATION(S) REQUIS	<p>Diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute. Une expérience dans la prise en charge masso-kinésithérapique des affections neurologiques et traumatologiques est souhaitable mais les jeunes diplômés sont acceptés.</p>
SPECIFICITES DU POSTE ET CONDITIONS D'EXERCICE	
PARTICULARITES DU POSTE	<p>Le masseur-kinésithérapeute s'intègre dans une équipe pluridisciplinaire de rééducateurs (masseurs-kinésithérapeutes, ergothérapeutes, orthophonistes, pédicure-podologues), de psychologues et neuro-psychologues.</p>

	Il participe activement aux réunions hebdomadaires de synthèse animées par le médecin chef de service et les médecins MPR et rédige régulièrement des bilans et transmissions pour rendre compte de l'évolution des patients.	
MOYENS MIS A DISPOSITION	Matériel et logiciels de bureautique (Word, Excel, PowerPoint, Internet), logiciels spécifiques (Hopital Manager, Pastel-Convergence, Intraqual, GED, intranet). Matériel de kinésithérapie. Plateau Technique de Réadaptation.	
RISQUES PROFESSIONNELS LIES A L'ACTIVITE (<i>expositions aux risques professionnels/contraintes physiques et environnementales</i>)	<ul style="list-style-type: none"> - Posture - Déplacement interne - Déplacements externes - Manutention - Posture pénible - Acuité visuelle - Acuité auditive - Bruit - Contorsions - Dextérité manuelle - Environnement stressant - Autonomie - Travail de nuit : - Travail en équipes successives alternantes : - Port de charges - Escaliers - Accès fauteuil - Conduite véhicule - Poste convenant aux femmes en état de grossesse Autres 	<input checked="" type="checkbox"/> Assis <input checked="" type="checkbox"/> Debout <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> <3kgs <input checked="" type="checkbox"/> >5kgs <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui, précisez :
EVOLUTION POSSIBLE		
Préciser :		
<ul style="list-style-type: none"> - Formation continue en intra ou en extra hospitalier - Concours d'entrée en formation de cadre de santé 		
PERSONNE A CONTACTER	M. Olivier CRAS Fonction : Cadre supérieur de santé de pôle Courriel : olivier.cras@ch-stdenis.fr Contact tél : 01 42 35 64 17 (ligne directe) Mme Karelle FUMAZ Fonction : Cadre de santé de rééducation Courriel : karelle.fumaz@ch-stdenis.fr Contact tél : 01 42 35 61 40 poste 2991	Mme Stéphanie DUPONT Fonction : Faisant Fonction Directrice des Soins Courriel : hds-ds@ch-stdenis.fr Contact tél : 01 42 35 62 02 (secrétariat)

Transmis pour information à l'agent le :

Date et signature de l'agent